



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services publics

Question écrite n° 66167

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les maisons des services publics. Il lui demande de lui détailler précisément le fonctionnement d'une maison des services publics comme définie dans par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée par la loi n°2005-157 du 23 février 2005.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66167

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11589

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)